



PERMANENCES DES ÉLUS

Robert BODIGUEL, Maire : *samedi de 9h à 10h et sur rdv*
Jean-Michel CROGUENNEC, Adjoint Finances, Communication, Animation, Patrimoine, culture *sur rdv*
Marie BIRIEN, Adjointe Urbanisme, Travaux en agglomération : *jeudi de 10h30 à 12h*
Gérard POULIQUEN, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale, Agriculture, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h*
Juliette Le ROUX, Adjointe Affaires sociales - CCAS : *lundi de 10h30 à 11h30*
Yohann LE BELLEGUIC, délégué Numérique, sport et associations
Gwénaëlle QUILLEVERE, déléguée Écoles, enfance jeunesse et associations associées

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES:

29/01/2021: Jade JEFFROY LEVER au foyer de Claude JEFFROY et Mélina LEVER, domiciliés à Guiclan, 17 Kerbrat.

29/01/2021: Gwenaël FUTOL au foyer de Jean Teddy FUTOL et Marie LAMOLY, domiciliés à Guiclan, 4 rue de l'Eau Vive.

02/02/2021: Anily SALAÛN au foyer de Sébastien et Doriane SALAÛN, domiciliés à Guiclan, 24 rue du Styvell.

INFORMATIONS MUNICIPALES

TRAVAUX « FIBRE OPTIQUE »

La circulation va être perturbée dans différents secteurs de la commune pour:

- la plantation de poteaux
- La pose de fourreaux et chambres de tirage ; au bourg, au Guern, à Penhoadic, à Kermat, à Pen ar Hoat et la liaison La Roche Plouran - Kermat.



La circulation se fera en alternat avec feux tricolores pour l'ensemble des chantiers, excepté la liaison rond-point Roche Plouran à Kermat où la voie communale sera barrée. La déviation sera mise en place par l'entreprise BEUZIT par Kerizamel et la R.D route de Guimiliau.

Les travaux se dérouleront à partir du 8 mars 2021 pour une durée de 4 à 5 semaines

Une signalisation sera mise en place par ces entreprises, nous vous demandons de la respecter et d'être vigilants en particulier en campagne où le chantier de plantation sera très mobile et pourra vous surprendre sur les voies étroites.

UN REGARD SUR GUICLAN !

Le concours de photos organisé par la Municipalité



Cette année, la commission « communication, animation, patrimoine », organise un concours de photos amateur. Trois thèmes sont définis : **la nature, le patrimoine & les Guiclanaï(es)**.

Le concours comprend deux catégories de participants : **catégorie jeunesse (16 ans et moins) & catégorie adulte (à partir de 17 ans)**

Le concours se déroule **du 1er mars au 31 mai 2021**. Les résultats seront annoncés le jour du pardon de Guiclan, **le samedi 26 juin**. La date limite de dépôt des dossiers de participation est fixée au lundi 31 mai 2021 au soir.

La participation au concours est gratuite et ouverte à tous les Guiclanaï et Guiclanaïes. Les photographes professionnels sont exclus des participants.

Chaque participant peut présenter une photographie par thème, soit trois au maximum, dont il est l'unique auteur. Les photos devront être prises sur la commune. Le participant devra déposer les clichés en format numérique, par mail à concours.photos@guiclan.bzh

Un jury du concours sera constitué pour sélectionner les photographies. Sous la présidence de Monsieur le Maire, il sera composé de :

- Quatre élus de la commune, dont M. le Maire.
- Trois habitants de la commune, non élus, possédant éventuellement une expérience artistique. Eventuellement des jeunes Guiclanaïes.

Les photos ayant eu un prix seront exposées le jour du Pardon et toutes les photos reçues seront publiées sur le site internet et sur l'application « My Guiclan ».

Les récompenses suivantes seront attribuées **par thème** :

- Catégorie jeunesse : **1er prix** : à définir valeur 70€ - **2ème prix** : à définir valeur 30€

Catégorie adulte : **1er prix** : à définir valeur 70€ - **2ème prix** : à définir valeur 30€

Le jury se réserve le droit d'attribuer 3 prix « Coup de cœur » supplémentaires.

Retrouvez toutes les modalités du concours le 28 février 2021 dans les actus de la semaine et à partir du 1er mars 2021 sur le site Internet de la commune ou directement en mairie.

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

La journée de l'environnement aura lieu le **dimanche 6 juin 2021** à Guiclan.



Pensez déjà à réserver cette journée, organisée par la Municipalité. Le détail des animations vous sera communiqué ultérieurement.

DÉJECTIONS CANINES

Les résidus de crottes de chiens sont interdits sur toutes ou partie du domaine public communal :

- Les trottoirs
- Les espaces verts
- Les espaces de jeux pour enfants
- Le cimetière

Il s'agit d'une mesure d'hygiène et de civisme.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections de son animal sur les voies publiques.



ENFANCE/ JEUNESSE ET PETITE ENFANCE

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Relais Petite Enfance 5 rue des Capucins
29400 LANDIVISIAU



LES HORAIRES

Pour rappel, voici les horaires d'ouverture du Relais à Landivisiau:

<u>lundi</u>	<u>mardi</u>	<u>mercredi</u>	<u>jeudi</u>	<u>vendredi</u>
9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/19h45	9h/17h

Les permanences administratives en itinérance se font désormais

SUR RENDEZ-VOUS, à la demande du public.

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS

PARENTS (LAEP)

Une fois par mois de 10h à 12h :

- Guimiliau le vendredi : à la Maison des Associations
- Plouvorn le samedi : au Pôle Enfance

Tel : 02.98.68.42.41



HALTE GARDERIE ITINÉRANTE : 1000 PATTES

Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans du l



Plusieurs lieux d'accueil	lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.
PLOUVENTER Espace An Heol Lundi	ST VOUGAY Ecole publique Mercredi
PLOUVORN Pôle enfance Mardi et vendredi	BODILIS- PLOUGOURVEST Pôle enfance Jeudi
GUIMILIAU Maison des associations Mercredi et jeudi	Renseignements au 06 64 22 28 14 Mail : hg.ccpl@gmail.com

ANIMATION JEUNESSE - VENTE DE KIG HA FARZ

Pour financer le projet « Mes vacances de rêve », les enfants vont effectuer l'opération « Kig Ha Farz ».

Il sera possible de réserver auprès des enfants de l'animation jeunesse des part de Kig Ha Farz jusqu'au 13 mars 2021.

La livraison aura lieu le samedi 27 mars entre 10h et 12h.



RESTAURANT SCOLAIRE

Pour les enfants qui mangent occasionnellement à la cantine, les inscriptions doivent être faites le mardi midi soit sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie pour la semaine suivante.

À compter de la rentrée de septembre 2020, les tarifs des repas de cantine ont été modifiés par délibération du conseil municipal du 30 juillet 2020. Ils sont les suivants :

- Repas enfant : 3.40 €
Avec tarif dégressif à partir du 3^{ème} enfant de la même famille : 3^{ème} enfant (15%) : 2.89€
4^{ème} enfant (30%) : 2.38 €
5^{ème} enfant (40%) : 2.04 €
- Tarif adulte : 5.25 €
- Tarif hors délai (pour les enfants non inscrits et venant manger à la cantine) : 5.25 €

Les menus sont disponibles sur guiclan.fr

CLSH : LES GRIMOYS

Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires.



Pour les mercredis: inscription une semaine à l'avance.

Pour les vacances de Printemps:

- Du 26 avril au 7 mai 2021:
Les inscriptions pourront se faire à partir du 8 mars et jusqu'au 3 avril.

Passé ce délai, les inscriptions ne pourront se faire que dans la limite des places disponibles

Permanences de Gaëlle, la directrice : les lundi et mardi de 9h à 11h45. Tél. : 02 98 79 48 96

Les programmes sont en ligne sur guiclan.fr, vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.

ANIMATION JEUNESSE (8 - 17 ANS)

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires. (2 groupes 8/11ans et collégiens).



Pour les vacances de Printemps:

- Du 26 avril au 7 mai 2021:
Les inscriptions pourront se faire à partir du 15 mars et jusqu'au 3 avril.

Passé ce délai, les inscriptions ne pourront se faire que dans la limite des places disponibles.

Les programmes sont disponibles sur guiclan.fr, vous y trouverez aussi toutes les informations concernant les temps forts proposés au cours de l'année.

Renseignements auprès de Carole au 06 77 75 81 17

ACTIVITÉS ÉTÉ 2021 « MES VACANCES DE RÊVE » :

Dans le cadre de l'animation jeunesse, il sera proposé aux enfants de 9 ans et plus :

- Un camp à Rostiviec du 19 au 23 juillet 2021
- Un séjour au Futuroscope du 2 au 5 août 2021

Suite à l'annulation de la réunion les dossiers sont disponibles à l'animation jeunesse.

Les inscriptions doivent être faites pour le 6 mars 2021.

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 18 février 2021.

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de M. Olivier RAMPNOUX qui était excusé et avait donné procuration à M. Yohann LE BELLEGUIC.

1. Cessation de terrain à la société « Ages & Vie Habitat »

La société « Ages & Vie Habitat », propose de réaliser sur la commune un projet composé de deux colocations pour personnes âgées regroupées au sein de deux bâtiments, dans lesquels sont aussi réalisés deux logements dédiés aux auxiliaires de vie travaillant au service des colocataires.

Ce projet se ferait sur du terrain communal, à savoir la parcelle C 2236 et une partie de la parcelle C 1600 pour une superficie de 2795 m² situé rue du stade et à proximité de la pharmacie et du pôle médical.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de vendre à la société « Ages et Vie Habitat » le terrain au prix de 15.00 € le m².

2. PLU : avenant Cabinet Futur Proche

L'approbation du PLU a pris du retard. Le dossier doit, à nouveau, passer en CDPENAF le 11 mars 2021.

Des modifications et des compléments d'informations ont dû être réalisés par le cabinet Futur Proche, ce qui engendre des honoraires supplémentaires.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte l'avenant proposé par le cabinet Futur Proche pour un montant de 4040.00 € HT soit 4848.00 € TTC

3. Demande cession foncière rue de Moudennou

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable à la cession de terrain communal rue de Moudennou. Cette demande sera soumise, au préalable, à enquête publique dans les prochains mois.

4. Demande cession foncière Kerhervé

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable à la cession du terrain communal (environ 350m²) au lieu dit Kerhervé.

5. Tarif assainissement 2021

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'eau et l'assainissement sont gérés par Morlaix communauté dans le cadre d'une entente intercommunale. Les tarifs sont fixés par Morlaix Communauté.

A compter de 2021, Morlaix Communauté va aussi facturer l'assainissement sur le secteur de la rue de Moudennou. La commune de Guiclan va réaliser uniquement la facturation de l'assainissement dans le lotissement de Kermat et à l'unanimité fixe les tarifs suivants (identiques à ceux appliqués par Morlaix communauté).

	Prix TTC
Abonnement	65.28 €
Consommation (m3)	1.689 €
Taxe de raccordement Maison existante	732.00 €
Taxe de raccordement Maison neuve	1463.00 €

6. École de Penzé : participation 2021 (dépenses 2020)

Chaque année, la commune de Guiclan verse une participation à la commune de Plouénan pour couvrir les frais de fonctionnement de l'école. L'état des dépenses de fonctionnement concernant l'école publique de Penzé se monte à 68989.07€ pour 2020. La participation aux frais de fonctionnement varie car elle tient compte des effectifs. 9 enfants sont domiciliés à Guiclan. A l'unanimité, le conseil municipal accepte la répartition (Plouénan : 17.07%, Taulé : 60.98% et Guiclan : 21.95 %) et versera à la commune de Plouénan la somme de 15143.10 €.

7. Lotissement du Styvell 3ème tranche : choix du maître d'œuvre

Actuellement tous les lots sont réservés dans la 2^{ème} tranche. Lors du conseil municipal du 3 décembre, il avait été décidé de lancer la 3^{ème} tranche. Des devis ont été sollicités pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre.

Le conseil municipal (15 pour et 4 abstentions) retient la proposition groupée du cabinet ING Concept, du Cabinet de géomètre Quénaon et du cabinet d'architecture Jorand & Mongkhoun pour un montant total de 28 500.00 € HT.

8. Aménagement de l'espace multi générationnel : choix du maître d'œuvre

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) retient la proposition d'honoraires du cabinet ING Concept pour un montant de 5600.00 € HT afin de lancer les marchés et suivre l'exécution des travaux de l'espace multi générationnel.

9. Vallée de Kernabat : Installation jeux et clôtures

A l'unanimité, Le conseil municipal a décidé d'acheter une balançoire et de clore l'espace de jeux à la Vallée de Kernabat, il retient les offres suivantes :

Achat balançoire : Entreprise MECO pour un montant de 2929.00 € HT

Achat clôtures : Entreprise Mobextan pour un montant de 3151.83 € HT

Une partie des travaux (creusement de la fosse et mise en place de gravillons) sera réalisée par les services techniques.

10. Animation jeunesse : tarifs

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de modifier les tarifs de l'animation, ils seront les suivants à compter des vacances de printemps 2021.

Cotisation annuelle	15.00 €
Garderie AJ Matin	1.00 €
Garderie AJ Soir à partir de 17h30	1.00 €
Animation journée ou demi-journée sans repas (pour les 8/11ans)	3.00 €
Repas	3.40 €
Activité 1	8,00 €
Activité 2	13,00 €
Activité 3	18.00 €

Raid aventure (2 jours)	28.00 €
Soirée ados	5.00 €
Camp journée	TARIF
QF < 650	14.00 €
QF de 651 à 999	18.00 €
QF de 1000 à 1399	23.00 €
QF > 1400	30.00 €

Les travaux prioritaires pour économiser l'énergie

De manière générale, dans un projet de rénovation énergétique, les travaux qui vous feront faire le plus d'économies d'énergie sont les travaux d'isolation, notamment de la toiture. En effet, on estime qu'environ 30 % des déperditions de chaleur se font par la toiture, puis 25 % par les murs, 15 % par les fenêtres ou encore 10 % par les planchers bas. Si votre système de chauffage est ancien, il peut être judicieux de le remplacer par un appareil ayant un meilleur rendement comme une chaudière à condensation, une pompe à chaleur, un poêle à granulés ou un autre type de chauffage qu'il conviendra de définir en fonction de nombreux paramètres, comme la surface à chauffer, la typologie du logement, le système existant, vos habitudes d'occupation du logement ou encore l'accès aux énergies, comme le gaz de ville par exemple.

Tout savoir sur le poêle à granulés

Dans un projet de rénovation ou de construction, de plus en plus de Français optent pour le poêle à granulés en chauffage d'appoint ou chauffage principal. Le poêle à granulés présente de nombreux avantages puisque, contrairement à un poêle à bûches, il est programmable et permet de paramétrer une température de consigne ou des plages horaires de chauffe. Il est simple d'utilisation et permet jusqu'à 3 jours d'autonomie selon la capacité du réservoir et le régime de fonctionnement. Les granulés sont généralement conditionnés par sacs de 15 kilos et sont à ce jour l'un des combustibles les moins chers du marché (6,20 c€/Kwhpci en moyenne). Avant de faire votre choix, nous vous conseillons de voir un modèle en fonctionnement, le bruit de la vis sans fin et de la soufflerie peuvent constituer une gêne. Vous pouvez aussi soupeser les sacs pour constater par vous-même s'ils ne sont pas trop lourds à porter. Notez également qu'en cas de coupure d'électricité, le poêle à granulés ne sera pas utilisable.

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie 38 rue du mur MORLAIX. Plus d'infos au 02 98 15 55 47, www.heol-energies.org et les réseaux sociaux.

SERVICES DE SANTÉ



Pharmacie de Guiclan

Nicolas BONNET 1 rue du stade 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-19h15 - Samedi : 9h - 12h30

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35 -

pharmaciebonnet@guiclan.com



Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe

M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN

Rendez-vous au 06.59.85.91.94

MAISON MÉDICALE : 4 rue du stade 29410 GUICLAN

► Médecins généralistes Dr Tiphaine GARDIER -

Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

Samedi matin sans rendez-vous de 9h00 à 12h00

► Cabinet infirmier PORZIER - MARTIUS - KERRIOU

Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

► Ostéopathe Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous

Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

► Psychomotriciennes

Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01

Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au

06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► Orthophoniste Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par

téléphone au 07.68.97.12.78

► Psychologue clinicienne, Psychothérapeute Perrine PAPE,

Psychologue clinicienne et psychothérapeute : rdv et renseignements par téléphone au

07.62.51.14.48



MÉMENTO

► SERVICES MUNICIPAUX

► Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h /12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

Courriel : communedeguiclan@orange.fr

Site : www.guiclan.fr



► Agence Postale Communale

02 98 79 62 29 Du lundi au samedi de 9h à 11h30.



► ADMR du Haut-Léon

St Pol de Léon : 8h30-12h30 et 13h30-18h00 :

Renseignements et RDV au 02 98 19 11 87

► Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

► Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Ouverture au public : Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h

mail : b.municipaledeguiclan@orange.fr

► Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

► Garderie municipale 02 98 79 46 66

Ouverture le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

► CLSH « Les Grimoyes » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

► Animation jeunesse 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

► Halte garderie itinérante

«1000 pattes» 06 64 22 28 14

La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

► RPE (Relais Petite Enfance)

Courriel : rpe.paysdelandi@gmail.com

Informations et rdv au 02 98 24 97 15

Guiclan : 1 temps d'éveil /mois le vendredi.

► Mission locale 02 98 68 67 64

Permanence à la Maison de l'Emploi à Landivisiau, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Courriel : economie@pays-de-landivisiau.com

► Service Eau et Assainissement de Morlaix Communauté (Za la Boissière Morlaix)

Accueil du public Lundi au jeudi 9h/12h; 14h/17h

Vendredi 9h/12h; 14h/16h

0806 090 010 (n° azur)

► Ouverture des déchetteries (hiver)

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h30

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

les lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h / 14h00 à 18h30 mardi, 14h00 à 18h30. Fermé le jeudi.

► Collecte des ordures ménagères :

Collecte du mercredi :

semaine impaire = conteneur habituel

Semaine paire = conteneur couvercle jaune



Collecte du jeudi (campagne)

semaine impaire = conteneur couvercle jaune

Semaine paire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille

► CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30

02 98 68 42 41



Sur la commune 2 défibrillateurs cardiaques sont accessibles dans le hall extérieur de la salle des sports et devant la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste